



Animer le dialogue territorial

Dans les territoires, la gestion des ressources (eau, biodiversité, énergie), l'économie circulaire, la santé-environnement, la mobilité durable... nécessitent de plus en plus des approches concertées.

Ce travail de concertation avec les acteurs se joue sur le terrain dans le cadre des projets ou des programmes contractuels (PCAET, PAT, CTE, CTO EnR, Petites villes de demain...).

La posture et les pratiques professionnelles des chargés de mission et des techniciens s'en trouvent modifiées, faisant d'eux des « animateurs » incontournables de ce dialogue territorial.

Cette formation vous propose de découvrir en détail les principes et les techniques du dialogue territorial.

Objectifs

- Identifier les principaux éléments d'une démarche de dialogue territorial : les principes, les étapes du processus, l'organisation des acteurs concernés.
- Découvrir et s'approprier des méthodes de travail permettant à un groupe d'acteurs de s'accorder sur un projet commun
- Identifier le rôle de l'animateur dans un processus de dialogue territorial : posture, fonctions, légitimité.

Contenus clés abordés

- Qu'est-ce que le dialogue territorial ? A quoi ça sert ? Définitions, enjeux, objectifs.
- Les bases du dialogue territorial : les principes de la négociation raisonnée
- Le diagnostic initial : identification des acteurs et de leurs préoccupations. Les conditions nécessaires au dialogue
- Elaboration d'un dispositif de dialogue territorial : définition d'un cadre général d'action, création d'instances de dialogue et de décision ; liens avec la population et avec les experts.
- Planification des temps forts du travail collectif : du diagnostic partagé à la recherche collective de solutions.
- Animation des réunions de dialogue territorial : écoute active et régulation des échanges : techniques au service de l'animateur.
- Le positionnement de l'animateur : fonctions et légitimité.

Public et prérequis

La formation s'adresse aux salariés des structures compétentes dans le domaine de l'eau, de la biodiversité, de l'énergie... en charge de la préparation et de la conduite de projet ou de programme de gestion et par extension aux techniciens des organismes consulaires et aux salariés d'entreprises ou d'associations. Aucun prérequis

Nombre de participants : 6 participants minimum / 12 participants maximum

Modalités et démarche de formation

Stage de formation en présentiel – 42h de formation (soit 6 jours)

Exposés. Exercices. Séquences d'analyse de pratiques. Études de cas analysées individuellement et en groupe.

Modalités d'évaluation et de validation

Auto-évaluation des apprentissages (mises en situations et questionnaire d'évaluation) et évaluation de satisfaction (questionnaire distribué en fin de formation)

A l'issue de la formation et sous réserve de sa participation à la totalité des journées chaque participant recevra une attestation détaillant les objectifs et les contenus traités durant la formation.

Dates et lieu de réalisation

Du mercredi 19 au vendredi 21 octobre puis du mercredi 16 au vendredi 18 novembre 2022.
A Bordeaux, Gironde.

Formateur

Jody BERTON, accompagnateur de démarches participatives, formateur, CPIE des Pays Creusois

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

En situation de handicap ? Contactez-nous pour échanger sur les modalités d'accueil et d'adaptation de la formation : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Modalités et délais d'accès à la formation

Inscription en ligne : www.ifree.asso.fr/inscription-formation-programmee

Inscription avant le 19 septembre 2022.

Cette date détermine le maintien de la formation. Après cette date, nous contacter.

Coût pédagogique

À titre individuel résident Nouvelle-Aquitaine : 210 €

À titre individuel résident hors Nouvelle-Aquitaine : 420 €

Au titre de la formation professionnelle continue et pour les institutions : 1500 €

Prix non soumis à TVA, suivant Art. 261.4.4a du CGI

Frais d'hébergement et de repas à la charge des participants

Contacts

Responsable pédagogique : Marc BONNEAU marc.bonneau@ifree.asso.fr - 05.49.09.96.94

Inscriptions & logistique : Stéphanie FORTIN stephanie.fortin@ifree.asso.fr - 05.49.09.64.92

Consultez l'ensemble des formations sur notre site : www.ifree.asso.fr

Le programme de formation Ifrée est réalisé avec le concours financier de :



Et en partenariat avec :



L'Ifrée est un organisme de formation enregistré sous le n° 547 900 545 79. L'Ifrée est certifié Qualiopi au titre des actions de formation professionnelle.

